

# La Voix du Couderc

n°80

Bulletin municipal de la commune d'Arthès – Automne 2020

---



Crédit photo : Damien Galléa

**Bonne rentrée scolaire assurée sous contraintes sanitaires, ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe, des effectifs allégés .....**

---

Site Internet : <http://www.mairie-arthès.fr>



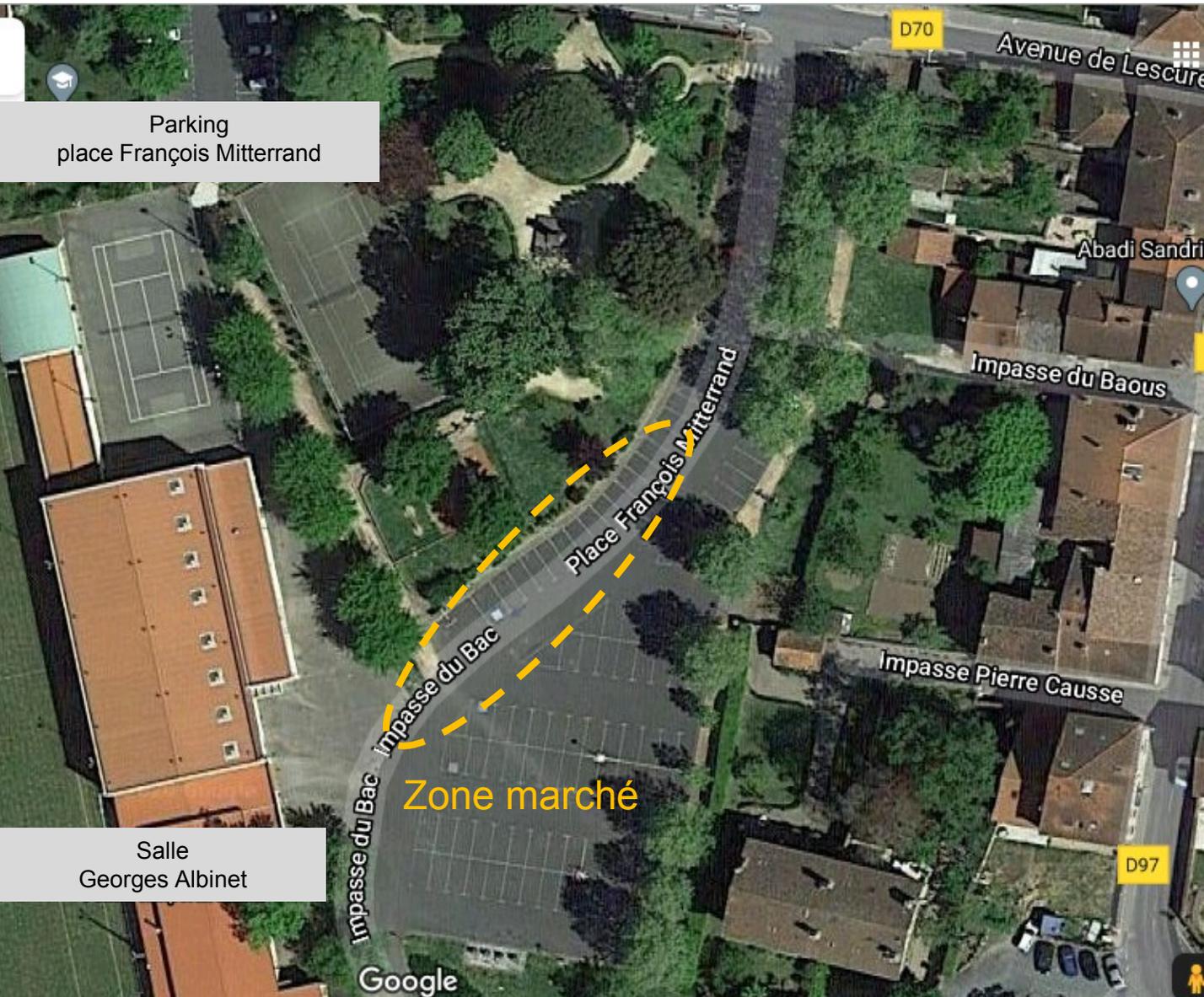
# Marché à Arthès

Début  
le 3 octobre

**Nouveau !**

Tous les samedis de 8 h à 12 h  
Place F. Mitterrand

Venez faire votre marché dans une ambiance villageoise !  
Convivialité et lien social seront au rendez-vous, venez nombreux !





Première « Voix du Couderc » après l'élection de notre liste « Arthès pour tous » dans un moment si particulier.

En effet le surlendemain de l'élection a été instauré le confinement strict et nécessaire que nous avons tous subi.

Au final, j'ai été élu maire de la commune le 28 mai 2020, soit deux mois après les élections.

Je remercie encore Pierre DOAT qui, dès le 16 mars, m'a demandé de venir en mairie afin d'appréhender la fonction de maire et de connaître les dossiers en cours.

Dès ma prise de fonctions, nous avons dû prendre des décisions difficiles : suppression de la journée Nature, de l'Arthésienne, des festivités de la Saint-Pierre et du feu d'artifice, pour le bien de tous....

À ce jour, malgré des assouplissements la pandémie n'est pas terminée, le conseil municipal et moi-même devons gérer la commune dans ce contexte angoissant (écoles, gestion des salles, des terrains de sports, travaux...).

Avec la collaboration des services municipaux et avec le soutien des enseignants, nous avons pu faire une bonne rentrée des classes, je tiens sincèrement à les remercier.

Vu le nombre croissants d'enfants, nous avons sollicité un poste supplémentaire auprès de l'Académie.

Cette requête a porté ses fruits puisque la 6<sup>ème</sup> classe a ouvert ses portes le lundi 14 septembre.

Des travaux sont déjà programmés pour ce dernier trimestre ou au tout début d'année 2021 :

- réfection du toit, des sanitaires et des installations électriques à la salle polyvalente,
- climatisation de la salle des loisirs,
- création d'une aire de retournement Chemin Lucien Calmels afin de permettre le ramassage des ordures ménagères et tri sélectif en porte à porte et ainsi supprimer les containers, qui étaient devenus des dépotoirs suite aux incivilités de certains. Espérons que cette amélioration fera cesser les dépôts sauvages totalement inadmissibles...

Un marché hebdomadaire, prévu le samedi, place François Mitterrand, sera mis en place à partir du 3 octobre. Venez nombreux !

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne rentrée, faites attention, espérons des jours tranquilles et meilleurs.

Le Maire

Jean-Marc FARRÉ

# Équipe municipale 2020-2026



**Jean-Marc Ferré**  
Maire



**Gérard Fabre**  
1<sup>er</sup> adjoint : Travaux



**Bernadette Fournials**  
2<sup>e</sup> adjointe : Associations et Communication



**Serge Albinet**  
3<sup>e</sup> adjoint : Urbanisme



**Thérèse Roquefeuil**  
4<sup>e</sup> adjointe : Finances



**Jean-Marie Couderc**  
5<sup>e</sup> adjoint : Personnel et affaires scolaires



**Dominique Rault**  
Délégué auprès du 2<sup>e</sup> adjoint



**Marie-Claire Géromin**  
Déléguée auprès du 3<sup>e</sup> adjoint  
Conseiller communautaire



**Muriel Malvy**  
Déléguée auprès du 4<sup>e</sup> adjoint



**Rémi Massié**  
Délégué auprès du 5<sup>e</sup> adjoint



**Claude Terral**  
Déléguée Fêtes et cérémonies



**Pierre Doat**  
Conseiller municipal et communautaire  
Vice-président C2A Assainissement



**Pierre Durand**  
Délégué Sécurité et gestion des salles



**Marc Izquierdo**  
Conseiller municipal  
Vice-président SIVU Arthès-Lescure



**Aline Hérail**  
Conseillère municipale



**Cécile Veyrac**  
Conseillère municipale



**Josette Lheureux**  
Conseillère municipale



**Yves Crayssac**  
Conseiller municipal



**Paul Juarez**  
Conseiller municipal

# Résultats des élections du 15 mars 2020

## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES : 15 MARS 2020

	BU 1	BU2	TOTAL
INSCRITS	974	918	1892
ABSTENTIONS	394	388	782
VOTANTS	580	530	1110
BLANCS+ENV S BUL.	0	9	9
NULS	15	9	24
EXPRIMES	565	512	1077

Taux abstention 41,33 %

Taux participation 58,67 %

NOM DES LISTES	BU1	BU2	TOTAL
ARTHÈS POUR TOUS FARRÉ Jean-Marc	415	375	790
LE NOUVEL ÉLAN ARTHÉSIEEN LORENZI Albert	150	137	287

73,35 % liste Arthès pour tous

26,65 % liste Nouvel Élan Arthésien



## Équipe municipale 2020 - 2026

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- la composition des différentes commissions appelées à se réunir tout au long du mandat afin de proposer des projets, des améliorations, des modifications.....
- les principaux tarifs
- la note de présentation du budget administratif 2019
- la note de présentation du budget primitif 2020.

Ces deux derniers documents ont été approuvés lors de la séance du conseil municipal du 10 mars 2020. Le code général des collectivités territoriales impose d'en assurer la diffusion.

# Composition des commissions

<b><u>APPEL D'OFFRES :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ <b><u>Titulaires :</u></b> Gérard FABRE, Pierre DOAT, Marc IZQUIERDO <b><u>Suppléants :</u></b> Serge ALBINET, Pierre DURAND, Thérèse ROQUEFEUIL
<b><u>CCAS</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ <b><u>Membres élus :</u></b> Thérèse ROQUEFEUIL, Pierre DOAT, Aline HÉRAIL, Marc IZQUIERDO, Josette LHEUREUX, Muriel MALVY, Rémi MASSIÉ, Cécile VEYRAC, <b><u>Membres nommés :</u></b> Charles CORADELLO, Marielle PIGNOL, Nadine BERNARD, Nathalie MOUYS, Max AMIEL, Jean-Noël MILAN, Michel TARROUX, Véronique CARRIÉ.
<b><u>ENVIRONNEMENT/ CADRE DE VIE :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Bernadette FOURNIALS, Dominique RAULT, Serge ALBINET, Yves CRAYSSAC, Marie-Claire GÉROMIN, Aline HÉRAIL, Cécile VEYRAC
<b><u>ÉCOLE, AFFAIRES PÉRISCOLAIRES CANTINE :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Jean-Marie COUDERC, Rémi MASSIÉ, Bernadette FOURNIALS, Aline HÉRAIL, Marc IZQUIERDO, Thérèse ROQUEFEUIL, Dominique RAULT
<b><u>FINANCES :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Thérèse ROQUEFEUIL, Muriel MALVY, Gérard FABRE, Marc IZQUIERDO, Josette LHEUREUX, Rémi MASSIÉ
<b><u>INFORMATION/ COMMUNICATION :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Bernadette FOURNIALS, Dominique RAULT, Marie-Claire GÉROMIN, Josette LHEUREUX, Muriel MALVY, Claude TERRAL
<b><u>IMPÔTS :</u></b>	<b><u>Titulaires :</u></b> Éric THABOURIN, Éric RIEUNAUD, Guy BORIES, Max AMIEL, Philippe GUIRAUD, René CABOT, Michel TARROUX, Louis DIAZ, <b><u>Suppléants :</u></b> Thierry VÉGA, Michel MALLEVIALE, Jérôme ROSSIGNOL, Josiane CHÈVRE, Louis DE MARTORELL, Christian BERMOND, Bernard ALIBERT, Jean-Noël MILAN
<b><u>PERSONNEL :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Jean-Marie COUDERC, Rémi MASSIÉ, Yves CRAYSSAC, Pierre DOAT, Marc IZQUIERDO, Muriel MALVY, Thérèse ROQUEFEUIL
<b><u>SPORTS/LOISIRS :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Bernadette FOURNIALS, Pierre DURAND, Aline HÉRAIL, Paul-Manuel JUAREZ, Dominique RAULT, Claude TERRAL, Cécile VEYRAC
<b><u>FÊTES ET CÉRÉMONIES :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Bernadette FOURNIALS, Claude TERRAL, Serge ALBINET, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Aline HÉRAIL, Paul-Manuel JUAREZ, Cécile VEYRAC
<b><u>TRAVAUX :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Gérard FABRE, Pierre DURAND, Serge ALBINET, Jean-Marie COUDERC, Yves CRAYSSAC, Pierret DOAT, Dominique RAULT, Thérèse ROQUEFEUIL
<b><u>URBANISME/PLUi :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Serge ALBINET, Marie-Claire GÉROMIN, Yves CRAYSSAC, Pierre DOAT, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE
<b><u>HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :</u></b>	<b><u>Président :</u></b> Jean-Marc FARRÉ Pierre DURAND, Serge ALBINET, Jean-Marie COUDERC, Yves CRAYSSAC, Gérard FABRE, Claude TERRAL
<b><u>CONTRÔLE LISTE ÉLECTORALE :</u></b>	Josette LHEUREUX, Pierre DOAT, Pierre DURAND, Yves CRAYSSAC, Paul JUAREZ. <b><u>Suppléants :</u></b> Dominique RAULT, Claude TERRAL

# Comptes rendus des conseils municipaux

La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie et bientôt en ligne, en intégralité, sur le site internet de la mairie (site en reconstruction).

Pour s'y retrouver :

**Délibération N° chronologique/deux derniers chiffres de l'année civile en cours au moment de la**

## Tarifs 2020

TARIFS 2020

INTITULÉ		MONTANT
EAU		
* Branchement 15 mm		coût réel
* Branchement 20 mm		coût réel
* remise en service compteur		250,00
* abonnement par an		50,00
* de 0 à 500 m <sup>3</sup>		1,30
* au-delà de 500 m <sup>3</sup>		0,68
VENTE EAU		
* Commune de Lescure		1,89
CONCESSION PERPÉTUELLE le m <sup>2</sup>		130,00
transformation CC en CP (le m <sup>2</sup> )		70,00
COLUMBARIUM		
* Concession 15 ans		170,00
* Concession 30 ans		260,00
* Concession 50 ans		360,00
CANTINE	Domicilié Arthès	extérieur
* Enfant QF < 500	2,00	2,50
501 < QF < 699	2,10	2,60
700 < QF < 899	2,55	3,05
900 < QF < 1099	3,20	3,70
> 1100	3,25	4,00
* Adulte	4,00	4,00
DROITS DE PLACE		
* Fêtes foraines (forfait)		
jusqu'à		55,00
au-delà		110,00

TARIFS 2020

INTITULÉ	MONTANT
* vide greniers, vente déballage	
le m linéaire	3,50
association	gratuit
* Cirque	
0 à (forfait)	55,00
au-delà (le m <sup>2</sup> )	0,30
* camions outillage, vêtements	
la demi-journée	100,00
la journée	200,00
* droit de stationnement taxis	50,00
LOCATION SALLE G. ALBINET	
* un jour	130,00
* weekend	240,00
Associations humanitaires	50,00
* caution	360 et 150
BIBLIOTHÈQUE	
* droits d'inscription	10,00
* habitants Arthès	Gratuit
_ 18 ans	Gratuit
PHOTOCOPIES	0,20

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUECOMPTE ADMINISTRATIF 2019**BUDGET PRINCIPAL****FONCTIONNEMENT****DÉPENSES ET RECETTES 2019 PAR CHAPITRE****DÉPENSES 2019**

Chap. 011 : Charges à caractère général	392 015.82 €
Chap. 012 : Charges de personnel	698 135.18 €
Chap. 014 : Atténuation de produits	2 289.00 €
Chap. 65 : Autres Charges	297 572.71 €
<b>Total Dépenses gestion courante</b>	<b>1 390 012.71 €</b>

Chap. 66 : Charges financières	6 708.88 €
Chap. 67 : Charges exceptionnelles	2 369.02 €
<b>Total Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 399 089.81 €</b>

Chap. 042 : Opérations d'ordre	98 993.33 €
--------------------------------	-------------

**TOTAL DÉPENSES 1 498 083.74 €**

**RECETTES 2019**

Chap. 013 : Atténuation de charges	62 082.67 €
Chap. 70 : Produits des services	159 659.33 €
Chap. 73 : Impôts et taxes	1 112 920.03 €
Chap. 74 : Dotation, subventions	279 826.14 €
Chap. 75 : Autres produits gestion courante	1 780.66 €
<b>Total recettes gestion courante</b>	<b>1 616 269.03 €</b>

Chap. 76 : Produits financiers	5 520.91 €
Chap. 77 : Produits exceptionnels	4 415.34 €
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 626 205.28 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 626 205.28 €</b>

Recettes	1 626 205.28 €
Dépenses	1 498 083.74 €

Résultat exercice	128 121.54 €
Excédent antérieur reporté	300 000.00 €

**Résultat clôture 428 121.54 €**

**Une maîtrise des dépenses a permis un résultat positif malgré la baisse des dotations.**

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

L'excédent de fonctionnement (428 121.54 €) sera affecté :

- à hauteur de 400 000 € (art 002- section Fonctionnement, excédent de fonctionnement reporté)
- le solde soit 28 121.54 € (art 1068 – Section investissement)

**INVESTISSEMENT****DÉPENSES ET RECETTES 2019 PAR CHAPITRE****DÉPENSES 2019**

Chap. 204 : subventions équipement	713 000.00 €
Chap. 21 : immobilisations corporelles	24 845.59 €
Chap. 23 : immobilisations en cours	24 600.00 €
<b>Total dépenses équipement</b>	<b>762 445.59 €</b>
Chap. 16 : Emprunt	38 533.64 €
Chap. 041	4 063.28 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>805 042.51 €</b>

**RECETTES 2019**

Chap. 13 : Subventions	2 010.00 €
Chap. 10 : Dotations, ...	56 557.00 €
1068	67 663.70 €
Chap. 27 : Autres Immos financières	30 224.00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>593 654.70 €</b>
Chap. 040	98 993.93 €
Chap. 041	4 063.28 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>696 711.91 €</b>

Recettes	696 711.91 €
Dépenses	805 042.51 €

Résultat exercice	- 108 330.60 €
Antérieur reporté	453 702.72 €

<b>Résultat clôture</b>	<b>345 372.12 €</b>
<b>Restes à réaliser (Dépenses)</b>	<b>11 610.40 €</b>
<b>Résultat définitif</b>	<b>333 761.72 €</b>

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

L'excédent d'investissement (345 372.12 €) sera repris intégralement à l'article 001 « Excédent d'investissement reporté »

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU****EXPLOITATION****DÉPENSES ET RECETTES 2019 PAR CHAPITRE****DÉPENSES 2019**

Chap. 011 : charges à caractère général	117 462.21 €
Chap 012 : charges de personnel	42 745.70 €
Chap.014 : atténuation de produits	69 927.00 €
Chap. 65 : autres charges	3 720.16 €
<b>Total dépenses gestion courante</b>	<b>233 855.07 €</b>

## BUDGET

Chap. 66 : charges financières	8 781.62 €
Charges rattachées	
Chap. 67 : charges exceptionnelles	1 348.34 €
<b>Total dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>243 985.03 €</b>
Chap. 042	31 422.30 €
<b>TOTAL</b>	<b>275 407.33 €</b>

### RECETTES 2019

Chap. 70 : ventes de produits	292 795.70 €
Chap. 75 : Autres produits	354.60 €
Chap : 77 : produits exceptionnels	1 102.97 €
Chap. 042 : Opérations ordre	13 427.28 €
<b>TOTAL</b>	<b>307 680.55 €</b>

Recettes	307 680.55 €
Dépenses	275 407.33 €

Résultat exercice	32 273.22 €
Excédent antérieur reporté	111 940.98 €

Résultat clôture	144 214.20 €
------------------	--------------

L'ensemble des dépenses d'exploitation a été maîtrisée et a permis de dégager un résultat positif

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES ET RECETTES 2019 PAR CHAPITRE

#### DÉPENSES 2019

Chap. 23 : Immo	30 065.40 €
Chap. 23 : immos reçus	736 225.38 €
Chap. 16 : emprunt	28 692.36 €
Chap 040 : Opération ordre	13 427.28 €
<b>Total</b>	<b>808 410.42€</b>

#### RECETTES 2019

Chap. 13 : subventions	276 131.31 €
Chap. 10 : dotation	34 624.58 €
Total dépenses réelles	310 755.89 €

Chap. 040 : amortissements	31 422.30 €
<b>Total recettes investissement</b>	<b>342 178.19 €</b>

Recettes	342 178.19 €
Dépenses	808 410.42 €

Résultat exercice	- 466 232.23 €
Antérieur reporté	514 099.75 €

Résultat clôture	47 867.52 €
RAR dépenses	271 537.56 €
RAR Recettes	386 468.95 €

Résultat définitif	162 798.91€
--------------------	-------------

**NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE****BUDGET PRIMITIF 2020****BUDGET PRINCIPAL****I – LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune et sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et recettes inscrites au budget, pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2019.

Le budget 2020 est voté le par le conseil Municipal.

Il pourra être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il est établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la section de fonctionnement (gestion des affaires courantes); de l'autre la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir (constructions, aménagement, acquisitions ...)

**II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT****Généralités**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 994 759.00 € et les dépenses et les recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 877 944.00 €

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 803 872.27 € pour un montant total de dépenses prévisionnelles qui s'élèvent à 1 994 759.00 €.

**Charges à caractère général :**

Ce chapitre (011) comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services, pour un montant total de 485 789.88 €.

**Charges de personnel :**

Les dépenses du chapitre 012 (charges de personnel) s'élèvent à 806 135.44 €.

Cette masse salariale inclut les mises à disposition du personnel au service eau de l'agglomération et au SIVU ARTHES/LESCURE.

**Autres charges de gestion courante**

Les dépenses du chapitre 65 (autres charges de gestion courante) comprennent essentiellement la participation au SIVU Arthès/Lescure (315 000 €), les subventions aux associations ( 33 452.76€) et la subvention au CCAS (4 461.85 €). Ce poste de dépenses s'élève à 458 026.41 €.

**Charges financières**

Ce chapitre (66) s'élève à 13 420.54 € et correspond aux intérêts des emprunts en cours de la commune et ceux transférés à la communauté d'agglomération.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 579 759.00 € pour un montant total de recettes prévisionnelles qui s'élèvent à 1 994 759.00 € dont le résultat reporté de 400 000 €.

**Produits des services, du domaine, et ventes diverses (chapitre 70)**

Le montant prévisionnel est de 130 100.00 € et comprend essentiellement la part des familles aux frais de restauration scolaire, le remboursement des mises à disposition du personnel à l'agglomération suite au transfert de la compétence eau potable au 01/01/2020.

**Impôts et Taxe (Chapitre 73)**

Les recettes du chapitre (73) s'élèvent à 1 115 353.54 €. Elles se composent essentiellement des recettes issues des impôts locaux et de l'attribution de compensation versée par la C2A.

Cette dernière s'élève à 130 100.00 €.

**La Fiscalité**

Le produit fiscal attendu pour 2020 est évalué à 1 115 353.54 € environ en tenant compte des bases prévisionnelles et sans augmentation pour la TH (taxe d'habitation), FB (foncier bâti) et FNB (foncier non bâti).

**Dotations, subventions et participations (chapitre 74)**

Ces recettes s'élèvent à 272 224.46 €.

Les recettes de ce chapitre proviennent essentiellement des dotations de l'Etat (DGF) en baisse d'année en année. Le montant estimatif de la DGF est de 170 000 € et la dotation de solidarité rurale est de 29 999.46 €

DGF 2014 : 284 507 €

DGF 2015 : 248 712 €

DGF 2016 : 212 832 €

DGF 2017 : 188 020 €

DGF 2018 : 180 225 €

DGF 2019 : 171 197 €

**III- LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial.

Le budget d'investissement d'une collectivité regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur ses structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent, les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (ex : FSIL, DETR, Département ...)

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'équipement inscrites au BP 2020 s'élèvent à 609 054.18 €, les dépenses financières (remboursement du capital) à 129 051.84 € soit un total de 877 944.00 €.

Les principales dépenses d'équipement proposées dans ce budget sont présentées ci –dessous :

**Réfection toiture salle polyvalente** : 150 000 €

**Sol aire de jeux** : 4 000 €

**Accessibilité divers bâtiments communaux** : 55 000 €

**Grosses réparations Salle Polyvalente** : 174 000 €

**Climatisation Salle de Loisirs** : 65 000 €

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Solde d'exécution de la section d'investissement (budget 2019) reporté : 345 372.12 €

**Taxe d'aménagement : (TA)** : montant attendu 56 153.00 € en fonction des permis de construire accordés

**Subventions d'investissement** :

Les DETR notifiées et inscrites au budget se décomposent comme suit :

Toiture Salle Polyvalente : 30 158.00 €

Accessibilité : 25 245.00 €

Désenfumage Salle de Loisirs : 5 902.00 €

Sol aire de jeux : 1 306.00 €

Les DETR (Dotations Équipement des Territoires Ruraux) demandées pour les grosses réparations de la salle de Sport et la climatisation de la salle des loisirs sont en attente de notification et donc non inscrites au budget.

### Association « l'île oz'enfants »



L'association « l'île oz'enfants » compte à ce jour 21 assistantes maternelles qui se regroupent, s'entraident et se réunissent sur les communes de Lescure, Arthès, Saint-Juéry et Cunac.

En septembre et octobre 2019 :

les enfants ont été rassemblés pour une activité peinture sur des coquillages amassés par les enfants et leurs proches pendant l'été. Belle anticipation très stratégique !

Ils ont pu s'amuser sur des parcours de motricité à Lescure.

Lors d'une sortie à Zig Park, les petits ont pu se défouler sur le trampoline, se chamailler dans la piscine à balles ou encore s'éclater dans les toboggans !!

Nous avons eu la chance de voyager grâce à la fille d'une assistante maternelle qui a animé un atelier « kamishibai », c'est un petit théâtre ambulant japonais qui met en scène des histoires. (voir photos)

À l'occasion de la semaine du goût les enfants ont pu déguster des fromages et des fruits, un vrai moment de partage pour le plaisir de tous.

Mi-octobre a eu lieu la bourse aux jouets à Arthès comme l'an passé.

Pour la première fois, nous avons organisé une séance photo afin de pouvoir proposer aux parents de jolis portraits de leurs « bout'chous » pour les fêtes de fin d'année.

Les fonds récoltés nous permettent de financer en partie les sorties, les spectacles et renouveler les fournitures pour les activités manuelles réalisées tout au long de l'année.

En novembre et décembre :

les artistes en herbes ont réalisé des champignons pour fêter l'Automne, décoré des boules à neige. Une assistante maternelle nous a fait le plaisir de nous lire des livres sur Noël.

Afin de bien finir l'année, nous avons assisté au spectacle « Joyeux Noël Lili Chipie » de la Compagnie Fabulous. Les enfants ont eu la joie de rencontrer le Père Noël qui avait mis dans sa hotte des chocolats. Il a régalé nos petits gourmands !

Nous avons débuté l'année 2020 avec la dégustation de la fouace des rois, la semaine suivant nos petits rois et reines ont pu créer de magnifiques couronnes.

Les petits ont pu se dégourdir les jambes et l'esprit dans les jeux du « sammy'park » puis s'éveiller à la musique avec l'intervention de Frédéric Bardet.

En février, les papillons ont revêtu leurs plus belles couleurs à l'aide d'un atelier « Playmais ». Nous avons profité de mardi gras pour déguster de délicieuses crêpes réalisées par les nounous pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



# Association « l'île oz'enfants »

Durant les vacances scolaires, les enfants se sont retrouvés à Lescure pour des parcours de motricité et des jeux libres.

Début mars, les enfants ont pu découvrir ou redécouvrir la joie de la pâte à modeler.

Vêtus de leurs plus beaux costumes les enfants et les nounous ont fêté le carnaval autour d'une pêche au canard, un gentil clown leur a sculpté des ballons et la mascotte de Marcus de la « Pat Patrouille » avec la complicité de Happy Event qui est venue nous serrer la patte !

Le Covid 19 s'est invité dans nos vies et toutes nos diverses actions ont été interrompues.

Les membres du bureau espèrent pouvoir redémarrer toutes ces activités en septembre tout en respectant les gestes barrières pour le bien être de tous.

À ce jour, rien n'est encore décidé pour la suite des événements.

Le bureau et les membres de l'association remercient les parents et les assistantes maternelles pour leurs implications, dans les différentes actions menées par l'association afin de récolter des fonds.

---

## Association des Parents d'élèves des écoles d'Arthès

Cette année 2019-2020 est très particulière pour tout le monde, tant personnellement que professionnellement et scolairement. Nous vous espérons tous en bonne santé et le moins possible touchés par ce virus. Comme dans tous les domaines et nous concernant davantage ce virus a un impact sur la vie associative, mise en veille pendant quelques mois. Nous espérons que la rentrée sera sous le signe d'une année positive.



L'association a pu mener à terme certaines manifestations comme le Broc'enfant, la vente des sapins, le passage du Père Noël à l'école maternelle avec la distribution des livres dans les deux écoles et le loto.

Malheureusement, nos projets mûrissants et la fête de l'école n'ont pu aboutir.

Nous sommes optimistes pour les mois à venir, si la disparition du virus et les mesures sanitaires nous le permettent.

### Nos manifestations prévues pour 2020-2021 :

- vendredi 16 octobre 2020 : fête Halloween
- dimanche 22 novembre 2020 : Broc'enfant
- samedi 30 janvier 2021 : Loto des écoles
- samedi 19 juin 2020 : Fête des écoles
- sûrement d'autres projets moins définis pour l'instant.

Jusqu'à maintenant, notre matériel imposant était stocké au sein d'un local de la commune. Nous devons le quitter car son utilisation va en être modifiée. Nous sommes en lien avec la mairie afin de bénéficier d'un nouveau.

**Pour terminer, afin d'enrichir l'association par votre présence, vos idées, vos expériences, sachez que nous sommes toujours à la recherche de bénévoles...femmes, hommes aussi, ils se font discrets. Nous espérons pouvoir vous donner envie de participer à cette vie associative. Alors n'hésitez pas...**

L'Association des Parents d'Élèves des écoles d'ARTHÈS.

## SJAO XV Du sport adapté aux “tout petits” !

Habituons nos petits à une activité physique régulière !

À l'heure où la sédentarité est un fléau pour notre santé, où les dangers de la rue empêchent les enfants de s'y dépenser librement, où l'attrait des écrans est la solution de facilité, éveillons-les dès le plus jeune âge au plaisir et aux bienfaits d'une pratique sportive ludique et adaptée.

C'est ce que propose le SJAO XV pour vos petits, garçons ou filles, dès l'âge de 3 ans.

Il n'y a de rugby que le ballon, instrument de jeu destiné aussi à cultiver l'adresse, la coordination des gestes, la coopération entre partenaires, le sens de l'effort pour faire gagner son équipe.

Vos petits y apprendront ainsi à vivre en groupe, à respecter des règles du jeu et des règles de vie, à « gagner » mais aussi à accepter de « perdre », toutes choses qui sont les bases d'une vie en société harmonieuse.

Et comme la municipalité partage avec ses clubs l'importance des valeurs éducatives du sport, c'est en gymnase, à Arthès, qu'auront lieu ces séances d'éveil, d'une durée d'une heure, le samedi en fin de matinée, pendant toute la période d'hiver.

Autre point important pour des enfants de cet âge : pendant que les éducateurs formés assureront l'encadrement, tous les parents qui le souhaiteront pourront « participer » pour rassurer l'enfant au début, puis partager les jeux et constater les progrès vers un seul objectif : voir les petits prendre du plaisir et s'épanouir physiquement !

Renseignements au 06 86 41 50 55.



---

## RCLA XIII : les minotaures de retour à Jean Vidal

L'heure est venue de retrouver le chemin du stade....

Tous les jeunes garçons ou filles désireux de pratiquer le rugby à XIII peuvent nous rejoindre ! Nous accueillons les enfants dès 5 ans, des débutants aux plus expérimentés, la philosophie des Minotaures est simple : accepter tout le monde et faire progresser tout le monde.

Le rugby à une vocation éducative, c'est un moyen privilégié d'apprentissage où le ballon n'est qu'un prétexte. La beauté du rugby est fondée sur les valeurs humaines, valorisant le meilleur de chacun.

Pas de sélection, pas de courses aux résultats, priorité au plaisir.

Toutes les catégories sont présentes au RCLA XIII afin de permettre à tous de pouvoir apprendre, s'amuser et jouer avec plus de confort.

Des U5 au U20 en passant par les féminines chacun(e) trouvera sa place !

Enfin du côté des séniors une équipe évoluera en division nationale et l'équipe première en Elite 2 va tenter de conquérir le titre.

En résumé une saison riche qui devrait ravir les nombreux spectateurs qui ne manqueront pas de venir soutenir nos couleurs du côté de Grataureille.

Pour partager la vie du club rendez-vous sur notre site [www.rcla13.fr](http://www.rcla13.fr) ou bien sur la page Facebook du club

**Racing Club Lescure Arthès XIII**

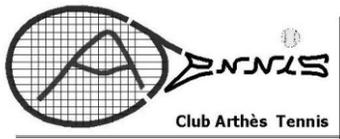
**Contact ou Infos :**

**Présidents de l'école des jeunes : David : 06.85.53.47.97**

**Manager équipe Féminines : Maeva : 06.27.85.17.26**

**Seniors : Benoit 07.82.73.11.48**





# Club Arthès Tennis

Avec 32 adhérents pour la saison 2019-2020 le Club Arthès Tennis a conservé ses effectifs à quelques unités près. Pour l'école de tennis, le moniteur Alexandre Manuel a pris en charge les 3 groupes du lundi. Jean-Baptiste a assuré les entraînements du jeudi soir, étudiants et adultes ont pu travailler dans la sérénité.

Le 1<sup>er</sup> groupe du lundi, constitué d'Inès, Margot, Lucie, Mailys et Simon a fait de gros progrès pendant la première partie de l'année. (photo des 4 espoirs féminines)

Les consignes du confinement de la mi-mars ont mis « KO » toutes les poursuites de progressions envisagées.

D'une façon générale le respect de la non utilisation de la salle et des terrains a été exemplaire pendant cette phase.

Par la suite, après le 15 mai, nous avons pu jouer en simple puis en double, en extérieur évidemment.

les compétitions furent annulées de toutes façons.



Une équipe de garçons, Erwan, Karl, Roméo, Léon et Victor, avait été engagée dans 2 compétitions, elle avait débuté quelques rencontres avant le coup d'arrêt.

Esprit d'équipe, solidarité lors des doubles, maîtrise et initiative lors des simples sont les apprentissages importants visés lors de ces rencontres.

L'équipe de double Dames, pilotée par Sabine, a terminé la Coupe de doubles départementale à la 4<sup>e</sup> place.

La saison 2020-2021 est en préparation, dans le même esprit et la structure habituelle sera reconduite.

Si vous avez envie de pratiquer le tennis, même si vous êtes débutant, nous vous attendons dès les premiers jours de septembre.

Nos installations agréables, la bonne ambiance entre adhérents sauront vous faire adorer ce sport de mouvement, d'adresse et de concentration, développant les réflexes et le souffle.

N'hésitez pas ! Renseignements au ☎ 05 63 47 58 74 ou au 05 63 45 28 81

---

## TOP Forme Arthès dit :

Il faut y aller quand même, on ne va pas rester comme ça isolé(e)s !"  
des cours de gym en plein air, synonymes de retour à la vie sociale !



En tenant compte des préconisations sanitaires (règles de distanciation physique, gestes barrières, les sports en plein air sont autorisés !

Nous sommes tous responsables pour permettre de continuer un exercice physique en groupe.

Notre devise: sport, santé, bien-être, épanouissement et partage.

Alors n'hésitez donc pas à venir ou chacun trouvera un cours adapté à ses envies, encadré par des personnes animées par la passion de la Gymnastique!

Pilate, Stretching et Stretching postural , GymBall, Activit's , « circuit minceur », Yoga

La première séance, dite séance d'essai, est gratuite.

La Présidente Nadia LAMHENE 06 24 75 60 34

### ASSOCIATION ADMR Lescure-d'Albigeois

13 route Saint Michel  
81380 LESCURE D'ALBI  
☎: 05.63.60.33.65  
courriel : lescuredalbigois@admrtarn.fr



**AIDE et ACCOMPAGNEMENT à  
DOMICILE**  
Certification NF Service



### ASSOCIATION ADMR Valdériès

8 rue Jean Moulin  
81350 Valdériès  
☎: 05.63.45.93.15 ou 06 82 89 76 78  
courriel : valderies@admrtarn.fr

Depuis plus de 60 ans, l'ADMR accompagne les familles.

Le service Aide et Accompagnement à domicile de l'ADMR, c'est la liberté de rester chez soi et de conserver une part d'autonomie.

Pour chaque situation, L'ADMR a une solution.

L'ADMR est à vos côtés, pour le lever, le coucher, la prise des repas, les tâches ménagères, les courses, les rendez-vous, les sorties d'hospitalisation, la téléassistance FILIEN, assistance à famille nombreuse, aide pendant la grossesse et après naissance.

Des services adaptés à chacun, pour tous les âges et dans des situations très différentes.

Vous pouvez bénéficier de soutiens par votre caisse de retraite, par le conseil départemental au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), par la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

De plus, 50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles des impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt.

Nous sommes là, pour vous informer, pour réaliser les démarches administratives et mettre en place un service adapté.

Venez nous rejoindre, nous répondrons au mieux à vos attentes.

---

## Amicale des retraités

L'Amicale des Retraités d'Arthès vous rappelle son programme du 2<sup>ème</sup> semestre 2020

à la Salle des Fêtes Georges Albinet, programme copieux mis en place au début du déconfinement.

Avec un grand désarroi le président de l'Amicale des retraités a annulé récemment la majeure partie des activités prévues en raison de la crise sanitaire. Seule rencontre prévue à ce jour !

- ☐ le **jeudi 03 décembre** : de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h, distribution du colis de Noël, renouvellement des cartes et inscription des nouveaux adhérents.

**L'Atelier Informatique** vous donne rendez-vous à compter du 2 octobre à 13 heures 30, tous les vendredis à la Maison des Associations pour une nouvelle année studieuse afin de se familiariser avec l'outil informatique.

Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Retraités d'Arthès reste attentif aux propositions que vous nous faites pour varier et diversifier nos activités.

Notre contact : Jean-Louis URBITA, président de l'amicale – 05 63 55 10 26

## Inscriptions à l'école de musique de l'Harmonie Saint-Éloi



Après les perturbations provoquées par la crise sanitaire et la coupure estivale, l'Harmonie Saint-Éloi reprend progressivement ses activités.

Les inscriptions à l'école de musique s'effectueront dans les locaux de l'Harmonie, salle de la Gare à Saint-Juéry les 9, 16 et 23 septembre 2020 de 13 h 30 à 18 h.

Rappelons que, pour un coût très modeste de moins de 50 euros par trimestre, les enfants comme les adultes peuvent suivre des cours de solfège et d'instruments.

Une nouveauté cette année ; un cours d'éveil musical de 45 minutes sera proposé le mercredi matin pour les enfants de 3 à 7 ans à partir du 30 septembre. Le groupe des 3-5 ans sera pris en charge de 10 heures à 10 h 45 et le groupe des 6-7 ans de 11 heures à 11 h 45.

La découverte du rythme, des instruments, l'apprentissage de comptines et les premières notions de solfège seront abordées avec les plus grands.



Choristes et musiciens à l'unisson regardant le bâton conducteur, aboutissement harmonieux d'un travail débuté le plus tôt possible à l'école de musique.

---

## École de Musique Associative d'Arthès Association loi 1901

## Les amis d'IZI

Cours particuliers de musique tous les mercredis à 18 h 30

- salle de danse à côté de la salle Georges Albinet : guitare adultes et enfants (7 ans minimum),
- nouveauté cette année: piano adulte et enfants (7 ans minimum).

Nombre de places limité.

Réservation et informations: Olivier Brabant ☎ 06 06 43 21 37





## ROZEN SOPHROLOGIE – RELAXATION DÉTENTE – ZÉNITUDE – ANTISTRESS – BONHEUR D'ÊTRE

La sophrologie est une technique de développement personnel. Elle permet grâce à l'association de la respiration, de la visualisation et de la relaxation, d'activer le conscient et de favoriser le bien être.

Ses bienfaits :

- ☺ mieux gérer le stress et les émotions au quotidien
- ☺ développer la confiance en soi
- ☺ accroître les facultés de concentration et de mémorisation
- ☺ mieux maîtriser les troubles du comportement
- ☺ mieux supporter les douleurs physiques et morales

Et plus concrètement, elle est pratiquée, notamment :

- ☺ pour retrouver le sommeil et l'améliorer
- ☺ pour affronter les épreuves de la vie (examens, entretiens, douleurs, dépression, séparation, deuil...)
- ☺ pour accompagner les prises de décisions (mincir, addictions diverses...)



Venez découvrir **sans engagement** la sophro-relaxation en participant à une séance gratuite :

**un lundi de 19 heures 15 à 20 heures 30** à la salle du Dojo,  
maison des associations, « espace Jean Puylaurens »,  
rue Émile Roquefeuil, 81160 ARTHÈS.

Reprise officielle le lundi 21 ou le 28 septembre 2020. Risque de changement de lieu lié aux conditions sanitaires.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :  
M<sup>me</sup> **Roselyne LARROQUE** au ☎ **06.84.91.97.44**

## Intergénérationnel 81

« **Intergénérationnel 81** », association loi 1901, développe de la **cohabitation intergénérationnelle** dans le département du Tarn.

Le logement partagé réunit un senior et un jeune sous un même toit dans un esprit d'ouverture, de solidarité et d'entraide.

Le senior offre une chambre meublée dans sa maison et le jeune offre de son temps et sa présence.

2 formules sont proposées où l'implication du jeune (présence ou participation financière) est variable.

Nous avons 2 objectifs : le maintien à domicile et l'accès au logement des jeunes.

Cette cohabitation est accompagnée par l'association Intergénérationnel81 qui assure la formulation, le suivi et la médiation si besoin.

Contact : Élisabeth Boularand 06 71 05 02 49

Mail: [contact@intergenerationnel81.fr](mailto:contact@intergenerationnel81.fr)

Site : [www.intergenerationnel81.fr](http://www.intergenerationnel81.fr)



Le temps des confitures faites en commun...un beau moment de partage

## SERVICES DISPONIBLES DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE :

### • COURRIER ET COLIS

- Vente de timbre-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes « Prêt-à-poster » et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition)

### • SERVICES FINANCIERS (Dépannage)

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de **350 euros**, (tous les 7 jours) sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de **350 euros** par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
  - des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants
  - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros (délai 3 jours)
  - des procurations liées aux services financiers
  - des demandes de services liées au CCP.



**Agence Postale Communale d'Arthès**

**Rue Adrien Fourès 81160 ARTHÈS**

**Tel : 05 63 45 76 31.**

**Horaires d'ouverture : lundi de 9 h à 12 h et du mardi au vendredi de 10 h à 12 h**

### Pour information

Durant la période de fermeture pour congés, vous devrez retirer vos colissimos ou lettres recommandées au bureau de poste de SAINT-JUÉRY.

**Attention :** le bureau où vous pouvez retirer vos colissimos ou lettres recommandées est inscrit sur votre avis de passage.

#### **BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE :**

**SAINT-JUÉRY**

**Du lundi au vendredi :**

de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

**Le samedi** de 9 h 00 à 12 h

#### **BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE SECONDE PRÉSENTATION DE VOS LETTRES RECOMMANDÉES**

Appelez le 36.31\* jusqu'à 19 h en semaine  
et jusqu'à 12 h le samedi

Votre facteur vous remettra votre lettre recommandée  
à votre domicile.

\* Impérativement le jour du dépôt de l'avis de passage  
dans votre boîte à lettres.

# Informations pratiques

## Déchetterie de Saint-Juéry

La Besse  
81160 Saint-Juéry  
Tél : 05 63 45 06 09

**Horaires d'ouverture** : Du mardi au samedi:  
8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30.

## Déchetterie de Gaillaguès

Chemin de Gaillaguès  
81000 Albi  
Tél: 05 63 46 20 98

**Horaires d'ouverture** : De 9 h 00 à 12 h 00 et de  
14 h 00 à 18 h 30, le lundi, mercredi, jeudi,  
vendredi et samedi. **Fermé le mardi.**

## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Ramassage le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois
- Prévenir la mairie : 05 63 55 10 11 avant  
12 heures le mardi précédent pour organisation du  
circuit de collecte.
- Déposer les encombrants sur le trottoir  
seulement la veille au soir

## JOURS DE COLLECTE

- Les ordures ménagères : le lundi matin
- Le tri sélectif : le jeudi matin

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i.)

Pour tous vos projets de construction ou rénovation (habitation, abri de jardin, garage, piscine, clôture...), il est conseillé de prendre contact avec les services de la mairie, afin de connaître les démarches à entreprendre et les règles à respecter.

Ces dernières sont régies par le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), applicable depuis le 12 février 2020. Elles peuvent être différentes suivant les zones.

Lien à consulter : <https://www.grand-albigeois.fr/1395-urbanisme.htm>

## État civil 2019

### NAISSANCES

BEZIN Célyan  
HEBRAS Eliott  
MAYNADIER Marceau  
PUJOL Milo  
QUANT Claire  
RABINEAU Amély  
VAYSSE Ethan

### MARIAGES

PLOUZEAU Joël et ALBINET Marjorie  
VALENTIN Stéphanie et BAREI Cédric

### DÉCÈS

ASSIÉ Maria née SUAU  
BAILLARD Jacques  
BERMOND Gisèle née RIVES  
BOULENC Alice née JAMME  
COUTOULY Claudine née FERRET  
FAJON Simone née SERVEL  
GOULESQUE Jacques  
HOLOWACZ Georges  
JASSENS Christian  
LABARRE Joël née BOUTOUNET  
MAFFRE Eloi  
MASSIÉ Christian  
PORREDON Jacques  
RUZAFI Jeanne née SALVADOR  
URBITA Yvette née ENJALAN  
VERGNES Gérard

Listes non exhaustives selon autorisation des familles



# Arthès Rando Loisirs

L'association Arthès Rando Loisirs a été créée le 18 juillet 2019.

Elle a pour objet la promotion de la pratique de diverses activités de loisirs sportifs empruntant un sentier de randonnée entièrement tracé sur la commune d'Arthès.

L'association Arthès Rando Loisirs a été créée le 18 juillet 2019.

Elle a pour objet la promotion de la pratique de diverses activités de loisirs sportifs empruntant un sentier de randonnée entièrement tracé sur la commune d'Arthès.

Le collectif des membres de l'association A.R.L. prend en charge diverses tâches inhérentes à la promotion, l'aménagement et l'entretien du « Chemin des Hauts d'Arthès », plus loin nommé CHA.

Quelques bénévoles ont assuré la logistique, la manutention et le montage de deux passerelles P1 et P2 rendant le parcours CHA praticable en toutes saisons.

L'association a pour but d'organiser sur le parcours CHA des événements de loisirs à caractère familial et sportif, sans aucun caractère commercial.

Pour préserver la biodiversité et limiter les nuisances sonores, les sports à véhicule munis de moteurs thermiques seront interdits sur l'ensemble du chemin de randonnée CHA.

D'autre part, périodiquement, les adhérents sont invités à randonner sur des parcours variés dans les environs. Les regroupements d'avant départ se font sur le parking François Mitterrand, le covoiturage est de rigueur en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Arrivé sur le lieu de départ, le groupe de taille très variable est encadré et guidé par une (ou des) personne(s) désignée(s). Le parcours est suivi dans un bon esprit visant le développement du lien social, sans aucun esprit de compétition.

Vous serez sensibilisé à la pratique d'une activité physique d'intensité moyenne, déterminante pour la préservation de votre « capital santé », vous découvrirez la richesse du patrimoine local.

Pour tout renseignement ou question, écrire à : [arl@sfr.fr](mailto:arl@sfr.fr)



passerelle P2 : franchissement du ruisseau de Sarlan

L'OMEPS d'Arthès organisera, conjointement avec l'association ARL une marche au profit du Téléthon 2020, deux circuits de 6 et 11 km environ, le samedi 5 décembre, au matin. À l'étude aussi un concours de belote.....



# Pierre Doat et Guy Bories honorés

Au terme d'un conseil municipal, la nouvelle municipalité a tenu à honorer l'ancien maire Pierre Doat (toujours élu) et l'ancien premier adjoint Guy Bories en présence de quelques dizaines d'amis.

C'est tout d'abord Jean-Marc Farré, le nouveau maire, qui a rendu un hommage appuyé à son prédécesseur et ami Pierre Doat.

« Pierre, c'est en mars 1971 que tu as été élu comme simple conseiller municipal jusqu'en 1977. C'est en 1989 que tu as de nouveau été élu, et tu es devenu troisième adjoint pendant deux mandats successifs. Depuis 2008 et jusqu'à ces dernières élections, tu as été le maire de notre commune. Tu souhaitais poursuivre, et des aléas de santé t'en ont empêché, mais tu es resté conseiller municipal, et nous sommes heureux de constater que tu es désormais en pleine forme parmi nous ! »

Le nouveau maire a souligné par ailleurs l'élégance de son prédécesseur : « Tu as toujours mené ton équipe avec courtoisie, diplomatie et respect ».

Puis en quelques mots aimables, Pierre Doat n'a pas manqué, à son tour, de dire combien il a été sensible à cet hommage et à la remise de son écharpe tricolore en souvenir de ces années passées.

Dans le même esprit, il remerciait quelques semaines auparavant tous les acteurs du mandat écoulé en ces termes (extraits):

« Toutes les actions conduites ont été exécutées dans la continuité de celles de nos prédécesseurs, nous les avons poursuivies et actualisées : elles sont dorénavant intégrées dans notre histoire locale, l'actualité d'une commune. Toutes ont mérité notre entière attention et nous avons essayé de les régler au mieux avec sagesse et discernement. Vous pouvez être fiers d'avoir écrit une page de plus de l'histoire d'ARTHÈS, mais aussi celle d'un territoire plus important qu'est l'agglomération de l'Albigeois » .

Pour l'ancien premier adjoint Guy Bories, c'est son homologue actuel Gérard Fabre qui y est allé de son hommage. « Trente et un an passés au service d'une collectivité, c'est beaucoup, et pourtant ça passe très vite » a répondu ce dernier. Élu sans discontinuer sous les municipalités successives de Daniel Delfau, Max Amiel puis Pierre Doat, il n'oublie pas sa délégation à la communauté de communes Albi Périphérie. Il reconnaît lui aussi avoir beaucoup appris des ses prédécesseurs et remercie avec vigueur les personnels des services administratifs et techniques.

Cette cérémonie simple, empreinte d'une profonde amitié entre anciens, nouveaux élus et amis s'est terminée dans la convivialité d'un pot de l'amitié.



Messieurs P. Doat et G. Bories honorés pour leurs différents mandats au service de la commune